

Le Ménestrel (Paris. 1833). 1921/02/25-1921/03/03.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

## LA SEMAINE MUSICALE

abonnés sont furieux. Ils tournent ostensiblement le dos à la scène et personne n'applaudit. C'est un désastre. Léo Delibes, reconnu dans la salle, est salué d'acclamations. L'œuvre, dirigée froidement par Aldès, interprétée par des instrumentistes distraits, nonchalants ou ironiques, s'effondre. On lui consacre des articles d'une violence absurde. Seuls, quelques musiciens admirent *Namouna*. Claude Debussy, le génial musicien de *Pelléas* qui venait souvent chez Édouard Lalo, écrira plus tard : « Parmi trop de stupides ballets, il y eut une manière de chef-d'œuvre, la *Namouna* de Lalo; on ne sait quelle sourde férocité l'a enterré si profondément que personne n'en parle plus. »

Le compositeur dut étouffer la voix d'or des fanfares, modifier « le Carnaval à Corfou » et replacer l'Entr'acte en tête de l'ouvrage. *Namouna* se traîna, avec une langue tout orientale, pendant quelques représentations, puis disparut de l'affiche. Il y a une dizaine d'années, on la ressuscita. Depuis, elle s'est de nouveau évanouie.

M. Pierre Lalo, l'éminent critique du *Temps*, de qui je tiens tous ces détails, n'a pu se défendre d'une grande émotion en évoquant ces douloureuses étapes de la glorieuse carrière de son père. Elles troubleraient les sensibilités les plus indigentes.

En réalité, l'appréciation de Claude Debussy, que son admiration pour *Namouna* avait failli chasser du Conservatoire, n'est pas éloignée de la vérité. *Namouna* est un chef-d'œuvre. Qui de nous ne se rappelle cet admirable thème de la tartane développé par tout l'orchestre pour le débarquement de *Namouna* et d'Ottavio? Vous verrez avec quelle maîtrise cette page est traitée. Vous entendrez les répliques de l'harmonie à ces premiers appels de cors sur la dominante, le motif d'orchestre exposé dans l'aigu par les violons et les harpes, pendant que s'insinue un chant de violoncelle, repris par la contrebasse et, dans une progression prestigieuse, l'entrée des cors et des trombones. Et les notes d'or des fanfares qui se croisent se joignent et se délient sur des harmonies, toujours ingénieusement différentes, pendant que coule le contrechant d'Ottavio. C'est là l'un des morceaux souverains de la musique française.

Lalo voulut encore écrire une partition sur un *Savonarole* d'Armand Silvestre. Il emprunta les motifs de *Fiesque* pour composer *Néron*, qui fut représenté à l'Hippodrome. Il écrivit enfin le premier acte de *la Jacquerie* qui fut terminée par M. Arthur Coquard et jouée à Monte-Carlo.

Toujours, il pensa avec mélancolie à *Namouna*. C'est cette esclave d'Orient, avec sa coiffure aux sequins d'or, et spirituelle et fastueuse, que j'évoque moi-même aujourd'hui. Petit fantôme ambitieux, voluptueux et furtif d'un rêve jamais assouvi... Édouard Lalo, qui avait retrouvé dans ses plus lointaines hérédités des accents inoubliables pour l'appeler et l'exhorter à le suivre, ne l'a jamais conquise. Elle lui a manqué toute sa vie. Un jour, peut-être, elle viendra, soumise enfin, rêver sur sa tombe. (L'orchestre joue *Namouna*.)

Henry MALHERBE.

## Notre Supplément musical

(pour les seuls abonnés à la musique)

La première d'*Antar* n'ayant pas eu lieu au jour fixé, nous offrons à nos abonnés une mélodie de Reynaldo Hahn dont la musique est pour tous nos lecteurs l'amie des bonnes comme des mauvaises heures, car elle réjouit et console.

**Gaité-Lyrique.** — *Nelly*, opérette en trois actes, de MM. Jacques BOUSQUET et Henri FALK, musique de M. Maurice LATTÈS.

C'est un charmant spectacle, qui tient à la fois de l'opérette, du vaudeville et de la revue, et qui se trouve ainsi agrémenté, le plus heureusement du monde, de jolies mélodies écrites de façon piquante, de quiproquos hilarants que rehausse un dialogue assaisonné de beaucoup d'esprit et d'une verve satirique qui s'exerce à souhait aux dépens de personnalités fort connues qu'un voile transparent dissimule à peine.

*Nelly*, une charmante petite main de la couture, ressemble étonnamment à Maud, une célèbre étoile du cinéma. Son ingénieux parrain Jim, qui a fait un peu tous les métiers et s'est provisoirement échoué comme garçon d'ascenseur, a précisément un ami qui, lui, a réussi : Galichon, le célèbre lanceur de plages. Jim met à profit la ressemblance en question pour procurer à *Nelly* le moyen de passer quelques jours à Bainville, en la faisant passer pour Maud. *Nelly* est éprise d'un jeune mondain, qui s'affiche avec une théâtreuse, mais finit par s'éprendre d'elle en croyant courtiser l'étoile du cinéma, quand la vraie Maud arrive, et le subterfuge est découvert. Mais tout s'arrange, dans une ferme où le toujours ingénieux Jim exploite les snobs et fait concurrence au Casino. Bien entendu, le traditionnel mariage survient au dénouement.

La musique de M. Lattès, pas très neuve ni très originale au premier acte, se distingue ensuite par des rythmes heureux, des mélodies bien venues, orchestrées avec goût et distinction, de spirituelles parodies d'opéras ou d'opéras-comiques célèbres, et, à la fin, par une note sentimentale, émue et discrète, qui a beaucoup plu.

M. Oudart anime toute la pièce dans le rôle à transformations de Jim, qu'il joue avec un entrain endiablé et une rare souplesse de moyens. M<sup>lle</sup> Exiane fait preuve d'un fin tempérament et chante avec charme. M. Defreyn est, comme toujours, un agréable jeune premier, d'une élégance irréprochable bien qu'un peu apprêtée. M. Henry Jullien est un amusant tenancier de grande station mondaine. M<sup>lle</sup> Denise Grey joue, comme toujours, dans un excellent mouvement.

Des décors et un ballet fort réussis contribuent à l'agrément de l'ouvrage, dont le succès a été vif.

Paul BERTRAND.

**Théâtre des Champs-Élysées.** — *Ballets Suédois*.

Saluons avec satisfaction le retour des Ballets Suédois qui ajoutent à leurs précédents spectacles un élément nouveau : *la Boîte à Joujoux*, l'exquise pantomime enfantine dont Claude Debussy composa la musique d'après les malicieuses images de M. André Hellé, et dont l'éphémère Théâtre-Lyrique du Vaudeville nous donna, en décembre 1919, une ingénieuse adaptation scénique, due à M. Quinault. La chorégraphie de M. Jean Borlin, plus naïve, moins fine peut-être, ne manque cependant pas d'un charme réel, et la musique de Debussy, aux touches si discrètes, n'a rien perdu de sa séduction.

Le reste du programme de cette nouvelle saison est formé des divers ouvrages déjà représentés par la troupe des Ballets Suédois, il y a quelques semaines (1). P. B.

(1) Voir le *Méneestrel* des 29 octobre, 19 et 26 novembre 1920.